Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_355-DE

DC_2026_355

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

# CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 NOVEMBRE 2026

**Secrétaire de séance :** Madame CARTRON Pascale

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers en exercice : 75<br>Présents : 58<br>Votants (dont 5 pouvoirs) : 63 | L'an deux mille vingt six, le cinq novembre<br>le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ<br>après convocation légale,<br>Date de convocation : le 30/10/2026 |

**Etaient présents :**
Françoise GESLAND - ARGENTRE DU PLESSIS, Pierrick GENDRY - ARGENTRE DU PLESSIS, Martine VERE - ARGENTRE DU PLESSIS, Joël FRIN - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Eric GLINCHE - BAIS, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Joseph NEVEU - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Christelle AVERLAND-SCHMITT - CHATEAUBOURG, Eric QUIVIGER - CHATEAUBOURG, Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Jean-Marc MAILLARD - DOMAGNE, Magali BUDOR - DOMAGNE, Alexandre BODIN - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, François GERARD - GENNES SUR SEICHE, Antoine GEFFRAY - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Olivier DESPREZ - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE, Serge BERGER - LANDAVRAN, Aurélien THEBERT - LE PERTRE, Alexandra GOUSSET - , Frédéric LEJAS - MARPIRE, Jean-Luc DELAUNAY - MECE, Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR, Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES, Patrick GUEGUIN - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Anne-Marie MORLIER - MOULINS, Sophie HUNAULT - MOUSSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ, Karine MOREL - RANNEE, Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES, Pascal POIRIER - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Myriam ALEXANDRE - ST GERMAIN DU PINEL, Philippe JEULAND - ST JEAN SUR VILAINE, Michel SAUVAGE - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Bruno DELVA - VAL D'IZE, Aurélie BOUVET ADAM - VAL D'IZE, Samuel URIEN - VERGEAL, Paul LAPAUSE - VITRE, Christine HEUDE - , Lionel LE MIGNANT - VITRE, Alexandra LEMERCIER - VITRE, Fabien LAMIRE - VITRE, Vanessa ALLAIN - VITRE, Philippe MAIGNAN - VITRE, Carine GERMOND - , Patrick PLANCHET - , Nadège LE FLOCH - , Erwann ROUGIER - VITRE

**Ont donné pouvoir :**
Elisabeth BRUN donne pouvoir à Teddy REGNIER, Pierre LEONARDI donne pouvoir à Paul LAPAUSE, Freddy ANDRIEUX BIZEL donne pouvoir à Fabien LAMIRE, Sophie MARQUANT donne pouvoir à Lionel LE MIGNANT, Anne BRIDEL donne pouvoir à Carine GERMOND

**Etaient absents :**
Nathalie CLOUET, Arnaud DUPUIS, Hubert DESBLES, Michel ERRARD, Marie-Christine MORICE, Laurent FESSELIER, Joël TRAVERS, Jean-Yves LEBLANC, Frédéric MARTIN, Vincent SINOQUET, Laurence DELAUNAY, Pauline SEGRETAIN

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.*

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_355-DE

DC_2026_355

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

# DÉLIBÉRATION

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 NOVEMBRE 2026

## - Convention de délégation et de reversement d'une subvention Fonds Vert PCAET à la commune de Gennes-sur-Seiche

Le Vice-président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu l'arrêté préfectoral du 24 mars 2026 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la circulaire NOR : ATDB2607672C du 1er avril 2026 relative aux règles d'emploi en 2026 des dotations de soutien à l'investissement des collectivités territoriales et du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ;
Vu la demande présentée par le bénéficiaire du présent arrêté listant les opérations relevant de la mise en œuvre de son plan climat-air-énergie territorial (PCAET) déposée, sur la plateforme « Démarches Simplifiées » en date du 30 juin 2026 sous la référence n031687531 ;
Vu la décision favorable du comité départemental Fonds Vert d'Ille et Vilaine du 1er juillet 2026 ;
Vu l'engagement juridique no 2105089415 en date du 14 août 2026 ;
Vu l'arrêté du 19 août 2026 portant décision attributive de subvention relative à la mesure Fonds Vert PCAET ;

Considérant l'attribution d'une subvention de l'État au titre de la mesure Fonds Vert PCAET pour le projet de rénovation de la maison « Boucault » à Gennes-sur-Seiche ;

Considérant que ce projet relève d'une maîtrise d'ouvrage communale ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en place une convention de délégation et de reversement de l'aide de l'État, entre Vitré Communauté et la commune de Gennes-sur-Seiche ;

Considérant que le montant à reverser à la commune précitée s'élève à 120 839 € ;

**Il vous est proposé :**
**- D'approuver les termes de la convention de délégation et de reversement de l'aide de l'État à la commune de Gennes-sur-Seiche, ci-annexée ;**
**- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.**

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.*

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_355-DE

**DC_2026_355**

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

**Il est procédé au vote :**

**Nombre de votants : 63**

- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**
- **Nombre de voix pour : 63**
- **Contre : 0**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.**

Le Président
**Teddy REGNIER**

Signé par Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté
9 nov. 2026

La Secrétaire de séance,
**Pascale CARTRON**

Signé par Pascale CARTRON
12e vice-présidente en charge de la santé, du CLS, du RSA, de l'insertion et du TAGV
12 nov. 2026

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.*